



## Notre société de production audiovisuelle n'a pas été payée

Par **meurisse**, le **20/07/2009** à **21:19**

Bonjour,

je fais parti en tant qu'associé d'un société de productions audiovisuelles, nus avons fait au mois d'avril des films pour une agence de pub qui nous annonce aujourd'hui qu'elle ne peut pas nous payer. cette agence nous doit egalement le paiement d'un échéancier depuis le mois de novemebre. elle payait regulierement et depuis deux mois plus rien. cette somme est importante puisqu'elle avoisine les 40 000 euros (films plus deux mois de retrad d'echeancier). cette agence est gerée par une autre agence qui possède 100% des parts. quelles sont les demarches à suivre pour récupérer ce qu'ils nous doivent ? est ce qu'on peut se retourner vers l'agence qui possede les part ? donc vers les gerants? ils ne sont pas encore en liquidation judiciaire mais on pense que ça va arriver.  
merci pour vos reponses  
cordialement  
charles Meurisse